

N°2024/22

DEPARTEMENT
DU
PAS-DE-CALAIS

COMMUNE
D'
AUXI-LE-CHATEAU

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10/07/2024

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Présents ou représentés : 21

Date de la Convocation : 05/07/2024

**OBJET : SUBVENTION POUR
L'ORGANISATION DE STANDS DE JEUX
DE TYPE KERMESSE A L'OCCASION DES
FESTIVITES DU 14 JUILLET SUR LA PLACE**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Auxi le Château dûment convoqué, s'est réuni en sa session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de M. Henri DEJONGHE, Maire.

PRESENTS :

Henri DEJONGHE – Bernard FINKE – Marie-José LEVE-HOCHART – Marie-José DUFOSSE-FRASER – Jean-Jacques DEWARUMETZ – Odile RETOT-FABRE – Michel DUVAL – Jean-Michel VIMEUX – Chantal PONCHEL – Damien DUPONT – Nicolas LIBESSART – Nicoletta FINKE-CAIOLA – Sandrine ROUSSEL – Nicolas CAPY – Bernard LACOSTE – Didier COUVILLERS – Valérie BOITEZ – Viviane GILBERT

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Régis BRUNELLE – Sergine BERNARD – Aline GUILLUY

ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES :

Christian GACQUIERE – Estelle LAUTOUR-GACQUIERE

SECRETAIRE DE SEANCE :

Nicolas CAPY

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune a de nouveau sollicité cette année la participation des bénévoles de l'Espace de Vie Sociale « Le Moulin d'Auxi » pour animer le centre-ville avec des stands de jeux type kermesse en complément des autres animations du 14 juillet (structures gonflables, jeux traditionnels picards).

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'attribuer à ce titre une subvention exceptionnelle pour couvrir les fournitures et les frais engagés d'un montant de 500 €.

Envoyé en préfecture le 11/07/2024

Reçu en préfecture le 11/07/2024

Publié le 12/07/2024

ID : 062-216200600-20240710-DELIB2024_22-DE

Monsieur le Maire rappelle que l'équipe du Moulin se mobilise et répond favorablement aux diverses sollicitations. Les animatrices et les bénévoles avaient accepté d'assurer la petite restauration lors du village « Pas-de-Calais, Terre de Sports » le 17 avril ainsi que la buvette et la vente de crêpes au festival Ox'Hip Hop le dimanche 26 mai (en actions d'autofinancement).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, (21 pour, 0 abstention, 0 contre) :

- **VOTE** l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € à l'Espace de Vie Sociale « Le Moulin d'Auxi » pour l'animation de stands de jeux type kermesse à l'occasion des animations du 14 juillet après-midi en centre-ville.

Fait et délibéré aux jours, mois et an susvisés et ont signé sur le registre des procès-verbaux les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
AUXI LE CHATEAU, le 10/07/2024



Le Maire

Henri DEJONGHE